

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 407 promulguant à la Côte française des Somalis et dépendances :

n° 407

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Numéro JO
n° 536 du 31/07/1941

Date de publication
14 juin 1941

Date du numéro
31 juillet 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le radiogramme-circulaire n° 112 du 10 juin 1941,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulguée à la Côte française des Somalis la loi du 5 avril 1941 relative à l'instruction religieuse. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.